

**Zeitschrift:** Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung  
**Herausgeber:** Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat  
**Band:** 17 (1941-1942)  
**Heft:** 48

**Artikel:** Le soldat suisse et les nouvelles méthodes de combat  
**Autor:** Naef, Ernest  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-713051>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Per il primo agosto — Pax Helvetica — 1942

La Battaglia di Arbedo (1422) per molti titoli può essere considerata, ben a ragione, la «San Giacomo ticinese». Quanti alfiere caduti in quella mischia! quanto sangue! ... — Patto cruento, che garantiva la tranquillità elvetica alla «sacra terra del Ticino». Felice l'idea di perennare sulla facciata della Caserma del Ceneri questo concetto:

A destra, il sacrificio: Un alfiere, ferito mortalmente al capo, si rialza ancora a mezzo busto, in uno sforzo supremo di volontà e di muscoli, per elevare, sfolgorante al cielo, il vessillo, in un alone di gloria, che ti dà forte il

concetto di una radiosa iride di «perennata pace».

A sinistra, il pacifico possesso delle nostre montagne, simboleggiato nella semplice piramide di tre moschetti: — Le tre stirpi elvetiche, fuse nel giuramento di un «indiviso popolo di fratelli». Per questo le tre punte-canna, come tre dita elevate nel gesto sacratario, hanno per tono di fondo la tradizionale croce federale.

A complemento felicissimo è stato svolto per gli zappatori un altro geniale concetto, tutto modernità e dinamismo, che fisserà nel tempo lo sviluppo, rag-

giunto in primissimo piano offensivo, da quella gloriosa arma.

Non tocca a me, per una ragione particolare di modestia ... , magnificare l'esecuzione dell'opera («a fresco» in grandezza più del naturale), che riuscirà certamente superiore ad ogni critica di parte.

Ho fatto una visita ai lavori in corso: ottima impressione. Sono partito soddisfatto e pieno di entusiasmo, pensando al bene che potranno portare alle giovani reclute quelle figurazioni artistiche. Cap. Cassina

Cap.no di un Rgt.fr.mont.



### La parata del disonore.

Come possiamo comprendere che vi siano dei cittadini svizzeri abbastanza vili per tradire il loro paese, questa patria che, mentre imperversa la più terribile delle guerre, assicura loro la pace e la sicurezza, il lavoro e il pane? E ciò fanno per amore dell'oro, i moderni Giuda, o per soddisfare una mal piazzata ambizione, o per una inconcepibile ammirazione per dei regimi che non possono essere i nostri. Disgraziatamente fatti simili sono successi. Nella sfilata di questi traditori, questa parata del disonore, figurano anche dei soldati, dei sottufficiali, degli ufficiali del nostro Esercito.

Questi casi di tradimento, in ispecie quelli che mettono in serio pericolo la nostra difesa nazionale, devono, durante il tempo che una guerra vien combattuta alle nostre frontiere, essere repressi con grande severità. Delle centinaia, forse delle migliaia di bravi soldati svizzeri possono essere chiamati a pagare col loro sangue, colla loro vita, gli atti di questi traditori.

Le nostre coscienze si rivoltano a noi svizzeri che amiamo la nostra Patria, al solo sognare che qualcuno di noi, dei nostri concittadini, sono dei Giuda. E' con giusta ragione che da tutte le parti si reclama contro questi elementi nocivi al paese, le più severe sanzioni. Se fino a oggi non fu pronunciata nessuna sentenza di morte, è perchè questi casi non erano di portata tale da dover compromettere disposizioni di importanza capitale, per la sicurezza del paese.

Pertanto una questione si affaccia: E'

prudente aspettare più a lungo per mettere in atto la massima pena prevista? Aspettare che casi compromettenti la sicurezza del paese si siano verificati? Non sarà forse allora troppo tardi? Non si dovrebbe piuttosto, stando alla gravità della situazione nella quale ci troviamo e al rinnovarsi troppo frequente di questi casi criminali, applicare da oggi, per servire di avvertimento, la pena capitale? E' necessario per questo modificare le leggi giudiziarie in vigore? In questo caso quali sono le autorità competenti per apportare queste modifiche opportune?

E' indispensabile e urgente che tali atti criminali siano repressi con maggiore severità. Questa parata di traditori deve cessare, costi ciò che costa. E' ciò che vuole e aspetta ogni svizzero leale e fedele, è la volontà del popolo svizzero, che vuole conservare il suo bene più prezioso e che difenderà se le circostanze si presenteranno.

# LE SOLDAT ROMAND

## Le soldat suisse et les nouvelles méthodes de combat

CAP. ERNEST NAEF

La guerre moderne a nettement prouvé que la qualité d'une armée dépend, non seulement de son armement, de son équipement, de son instruction technique, de son organisation générale, mais encore et aussi des qualités morales et des aptitudes phy-

siques de la troupe. La guerre moderne a démontré également que la discipline et les qualités de solidarité qu'elle exige au cours du combat ne sont pas innées chez les jeunes recrues, ou chez les hommes dans le rang. Pour parvenir au résultat désiré, désormais

obligatoire, il convient en conséquence de poser le problème de la formation physique et morale du soldat, et de se rendre compte de quelle manière — en s'attachant aux expériences acquises notamment —, il sera possible de parvenir rapidement à chef dans ce do-

maine nouveau de l'instruction physique militaire.

Il est d'usage, en Suisse, de se convaincre que notre jeunesse est fort bien préparée physiquement, et qu'à l'âge de vingt ans le jeune homme suisse dispose de la plénitude de ses moyens. Pour parler la langue des sportifs, nous dirons que notre jeunesse se suppose «en pleine forme» à l'âge de sa majorité. Il ne faut certes pas enlever aux jeunes leurs illusions, mais il peut être utile de préciser que ce que d'aucuns dénomment «pleine forme» n'est en vérité qu'une forme très moyenne. La faute n'en est aucunement à cette jeunesse qui ne demande, en ce qui la concerne, qu'à développer ses muscles, qu'à améliorer sa condition physique. Mais ce désir suppose une préparation méthodique, un entraînement judicieux, contrôlé techniquement et médicalement. Le sport a souvent été critiqué, soit au sein de l'armée, soit par des parents, des pédagogues, car ce sport, parfois très mal compris et pratiqué, était prétexte à la pratique exagérée d'exercices inutiles.

Sur le plan militaire, l'opinion s'est souvent demandée chez nous les motifs pour lesquels la préparation physique de l'homme devait être améliorée. Elle le doit notamment au fait que les véritables principes d'éducation physique, qui sont à la base de la formation de l'individu, qui trempent son courage, forment son caractère, façonnent son esprit, ont été assez méconnus jusqu'ici, jusqu'à l'époque de notre mobilisation générale de septembre 1939. Il est nécessaire de revenir à cette vérité de base qui précise que l'éducation physique de l'homme, une préparation contrôlée et suivie, doit aussi être au premier plan des préoccupations. Cette culture de la résistance physique doit faire l'objet d'une instruction appropriée.

Pour saisir les motifs impérieux de cette rénovation nationale — car sur le plan «national», l'aspect militaire de la question ne constitue qu'un chapitre de cette vaste question —, il n'est que de s'attacher aux enseignements de la guerre. Malgré l'évolution subie par les armes cuirassées et motorisées, le rôle qui est dévolu au fantassin, à l'infanterie, demeure essentiel. Et dans notre pays tout spécialement, au même titre que dans les autres armées, c'est à l'infanterie qu'il reviendrait de supporter le poids capital du combat. C'est assez dire que le fantassin doit être formé, en marge de son instruction tactique et technique, à cette forme nouvelle du combat moderne, et que l'on dénomme **l'école du cran**, qui conduit au **combat rapproché**. Mais ce dernier ne se con-

çoit pas sans une véritable préparation complète et poussée. Sur le champ de bataille actuel, le fantassin ne doit pas uniquement supporter les plus grosses fatigues, vaincre une éventuelle défaillance morale, il doit passer à l'action directe contre l'ennemi, en sachant dominer son corps endurci par une culture physique préalable et intensive. Dans les situations les plus imprévues, la sûreté, la rapidité d'un réflexe, sont capitales. Elles doivent être fonction du bagage de connaissances du combattant. Dans le combat rapproché, l'emploi de l'arme personnelle, ou simplement des moyens physiques de l'homme, la pratique de la boxe et du jiu-jitsu, prennent une valeur inestimable. Telle est la mission du fantassin moderne, mission à laquelle le capitaine instructeur Brunner a réservé chez nous un travail remarquable, en obtenant avec ses hommes des résultats pratiques de tout premier ordre.

Jusqu'au début de l'actuel service actif, la gymnastique militaire s'était attachée à la réalisation de certains programmes-types, dont le but essentiel n'était pas d'entraîner le corps aux efforts du combat. On le devait au fait que nos périodes d'instruction, aux écoles de recrues, étaient trop courtes pour adjoindre à l'enseignement militaire proprement dit, des heures et des jours de travail sortant du cadre technique et tactique. Il est en effet toute une préparation méthodique, base de l'éducation militaire moderne, que nos écoles de recrues ne peuvent plus assurer, et qu'il serait exclu d'entreprendre, en temps de paix, dans des cours de répétition. Il s'agit là, désormais, d'un problème qui regarde l'école elle-même, et nos associations nationales de culture physique de jeunesse, sujet que nous commenterons plus loin. Par contre, en cette période de service actif, de veille et de garde, l'armée est à même de faire face, pour ce qui la concerne, aux obligations nouvelles, dues à l'évolution de la technique militaire. Et l'exemple du capitaine Brunner, que nous citons plus haut, démontre que des résultats pratiques peuvent être obtenus.

#### Formation physique du soldat.

On ne donnera jamais assez d'importance, semble-t-il, dans nos diverses unités, à la formation physique de **combat** de nos soldats de la classe d'élite. Si la science militaire est l'art de conduire, sur le plan tactique et stratégique, des opérations selon une doctrine donnée, en tenant compte de cent éléments divers, elle est aussi l'art de former le soldat aux tâches physi-

ques qui l'attendent. Education physique militaire veut dire pleine exploitation des moyens physiques de l'individu. Mais cette exploitation ne saurait être complète dans une formation méthodique, physique et morale, car la musculature obéit à l'énergie, et cette dernière doit aussi être soumise à un entraînement graduel.

L'éducation physique militaire demande de l'esprit de décision, de la fermeté, de l'endurance, de la volonté, du courage, autant de qualités que ne possèdent pas à un même degré tous les individus. Cette discipline fait ainsi l'objet d'un véritable enseignement, qui ne doit pas être confondu avec le «sport», un sport de compétition ou autre. Cette instruction, par ailleurs, rendra aussi de signalés services, dans la vie de tous les jours, à ceux qui en auront bénéficié, au campagnard, comme à l'artisan ou à l'ouvrier. Il est clair que jusqu'ici, la culture physique utilitaire n'a été pratiquée en Suisse — avant l'institution de l'**insigne sportif suisse** notamment — que par une très faible minorité. Sait-on, par exemple, que le 70 % des Suisses ne savent pas nager? L'athlétisme n'a groupé à ce jour qu'une fraction de notre jeunesse. Un peuple fort n'est pas celui qui dispose de certains spécialistes, d'une équipe de football remportant des victoires. L'exercice corporel demande du travail et de l'énergie, d'autant plus que nous n'y sommes généralement pas préparés. Il est heureux que l'armée puisse assurer, dans les rangs de nos jeunes classes d'âges, cette instruction avec méthode.

En bref, la tactique moderne fait du soldat un athlète complet. Dans le but d'illustrer le travail accompli dans ce domaine de la préparation physique de nos hommes, le service des films de l'armée a réalisé quelques bandes du plus vif intérêt, et qui méritent une mention spéciale. Il s'agit notamment des films **Entraînement physique, le combat rapproché et l'école du cran**. Ces bandes cinématographiques relèvent de façon parfaite les résultats acquis par une unité, quelque part en campagne. Il est aussi heureux que la commission suisse pour l'éducation physique dans l'armée, en constituant des groupes d'entraînement au civil, fasse de ce fait du «sport militaire» une discipline transposée au civil. Les résultats de cette méthode ne manqueront pas d'être appréciables. L'essentiel, en matière de culture physique, est non seulement l'instruction elle-même, et l'entraînement qui en découle, mais encore la méthode employée, et le contrôle médical et technique indispensables.

(A suivre.)